

II.8.52. Meliner Sansousci.

Ms. VIII, p. 317-320.

Timbre : aucun.

Incipit : Var beg eun dorossen, eur plassic ar brava

Composition : 64 v. de 12 p. Le nombre de v. par c. est variable.

Sujet.

Le meunier de Sans-souci. Un meunier fait construire son moulin à vent dans un lieu agréable. La bonne humeur du maître des lieux, fait accourir de partout les gens pour chanter et danser. Le Roi de Prusse, Frédéric, jaloux, désire cet endroit et propose d'acheter au meunier son moulin. Le meunier refuse. Le Roi est prêt à le prendre de force. Mais le meunier est décidé à en appeler aux juges. Le roi « charmé que sous son règne on crût en la justice » laisse le meunier en paix. Ce qu'il ne fit pas lorsqu'il prit la Silésie ou mit l'Europe à feu et à sang. « On respecte un moulin ; on vole une province. »

Origine du texte.

Dans le manuscrit : signé A. Lédan.

Autres sources : Il s'agit d'une traduction fidèle de « Le Meunier de Sans-Souci » de François Andrieux (1759-1833) (1). A. Lédan avait déjà traduit « Une promenade de Fénelon » du même auteur (Voir II.6.8).

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : en Novembre 1851, au plus tôt (Voir II.8.44).

Impression(s) : aucune.

Mise en valeur : Poésies bretonnes (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Versions collectées. Ce texte n'a rien à voir avec ceux rassemblés sous le n° 646 du catalogue Malrieu.

Sources bibliographiques.

- (1) **F. Andrieux**, *Récits et anecdotes* [Document électronique], Numérisation BNF de l'édition de Limoges : E. Ardant, [1900].